

Mardi 15 septembre 2026

Un marché du travail qui se rééquilibre, mais où les tensions demeurent

Au deuxième trimestre de 2026, le nombre de postes vacants a diminué pour un second trimestre consécutif dans la Capitale-Nationale et en Chaudière-Appalaches, s'établissant désormais à 17 120, une diminution de 4,0 % par rapport au premier trimestre de 2026. Parallèlement, l'emploi salarié est en croissance (+0,2 %), une progression entièrement soutenue par la région de la Chaudière-Appalaches, où l'on observe une hausse de 3 840 emplois salariés, ce qui compense le recul de 2 665 emplois enregistrés dans la Capitale-Nationale.

En un coup d'œil, quoi retenir?

1. La baisse des postes vacants témoigne d'un marché du travail qui retrouve progressivement un meilleur équilibre, alors que l'emploi salarié se maintient à un niveau élevé.
2. Le recul des postes vacants masque une réalité contrastée : si les besoins de recrutement se modèrent sous l'effet de l'incertitude économique, la pénurie de main-d'œuvre persiste dans plusieurs secteurs clés de l'économie régionale.

« Le recul des postes vacants témoigne d'un retour graduel vers un meilleur équilibre sur le marché du travail. Bien que les intentions d'embauche se modèrent dans un contexte économique plus incertain, les défis de recrutement demeurent bien présents dans plusieurs secteurs clés qui soutiennent la croissance de notre région. » - Carl Viel, PDG, Québec International

Faits saillants – Deuxième trimestre de 2026

Variation par rapport au trimestre précédent	Capitale-Nationale	Chaudière-Appalaches
 Postes vacants	10 505 (- 595) -5,4 %	6 615 (-125) - 1,9 %
 Employés salariés	374 655 (-2 665) -0,7 %	209 660 (+3 840) +1,9 %
 Taux de postes vacants	2,7 % -0,2 p.d.p.	3,1 % -0,1 p.d.p.

Qu'en est-il de l'embauche?

Ratio du nombre de chômeur(s) / poste vacant

Le ratio est en hausse entre le T1 2026 (≈0,78) et le T2 2026 (≈1,29).

L'augmentation du ratio suggère que les occasions d'emploi diminuent par rapport au nombre de personnes à la recherche d'un emploi.

Comparatif de l'évolution des salaires

Capitale-Nationale : « 28,25 \$/h (-1,22 %)
Chaudière-Appalaches : 26,90 \$/h (-1,28 %)

Sur un an, les salaires ont enregistré des variations asymétriques au sein de chaque région, notamment attribuables à l'incertitude persistante. Malgré la baisse enregistrée au second trimestre de 2026, des données supplémentaires seront requises afin de valider la tendance de long terme.

Analyse

La demande de court terme en main-d'œuvre ralentit au second trimestre de 2026

Selon l'*Enquête sur les postes vacants et les salaires* (EPVS) de Statistique Canada, on dénombre maintenant 10 505 postes vacants dans la Capitale-Nationale et 6 615 en Chaudière-Appalaches, soit des reculs respectifs de 5,4 % et 1,9 % depuis le premier trimestre de 2026. Malgré cette diminution, le taux de postes vacants demeure plus élevé en Chaudière-Appalaches (3,1 %) que dans la Capitale-Nationale (2,7 %), signe que les tensions sur le marché du travail y restent davantage prononcées. Cette baisse s'inscrit dans un contexte où l'emploi salarié a aussi reculé dans la région combinée, laissant entrevoir une modération de la demande de travail par rapport au début de l'année.

Une lecture sectorielle demeure néanmoins essentielle, puisque plusieurs secteurs, dont la fabrication et la construction, continuent de composer avec d'importantes contraintes de main-d'œuvre qui pourraient freiner la capacité de production et engendrer des goulots d'étranglement dans l'embauche de travailleurs aux compétences clés. De plus, dans un contexte marqué par l'incertitude économique et commerciale, plusieurs employeurs pourraient avoir adopté une approche plus prudente en matière d'investissements et de recrutement, contribuant ainsi à la diminution du nombre de postes vacants.

Les postes vacants comme prévision de la santé économique

Le recul des postes vacants suggère une modération des intentions d'embauche des entreprises. Comme les besoins de recrutement réagissent généralement avant l'emploi aux changements de conjoncture, les postes vacants constituent un indicateur avancé de l'activité économique et du marché du travail. Leur diminution laisse ainsi entrevoir un ralentissement graduel des pressions sur la demande de travail, ce qui s'apparente davantage à une normalisation qu'à une détérioration marquée de la conjoncture et est cohérent avec les dernières données de l'*Enquête sur la population active*.

« Le recul des postes vacants traduit un retour graduel vers une plus grande prudence des entreprises dans leurs intentions d'embauche, soit une tendance qui pourrait s'accroître au troisième trimestre de 2026. Or, cette normalisation de la demande de travail ne fait pas disparaître les défis de recrutement dans maints secteurs stratégiques, où les salaires demeurent un levier pour attirer et retenir les talents. » - Rosalie Forgues, économiste principale

Visualisation des données

Graphique 1. Évolution du cumulatif des postes vacants dans les régions combinées de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches

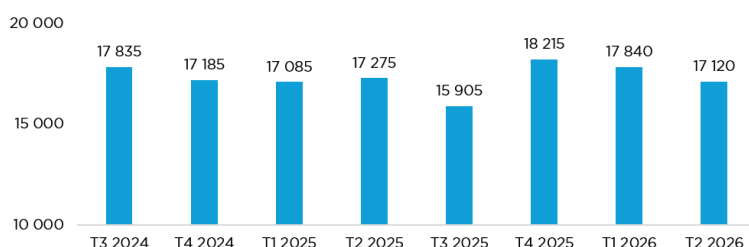


Tableau 1. Taux de postes vacants par région

Taux de postes vacants (%)		
	T2 2026	T1 2026
Capitale-Nationale	2,7	2,9
Chaudière-Appalaches	3,1	3,2
Le Québec	2,9	2,9
Canada	2,8	2,8

Sources : Statistique Canada, Tableau 14-10-0398-01 et Québec International

Ce qui est comptabilisé comme un poste vacant

D'après l'*EPVS*, un poste est considéré comme vacant s'il satisfait simultanément à ces trois conditions :

- Le poste est inoccupé à la première journée du mois, ou il le deviendra au cours du mois.
- Il existe des tâches à accomplir durant le mois pour ce poste, donc ce n'est pas un poste gelé ou suspendu.
- L'employeur recrute activement à l'externe pour pourvoir ce poste.

Rosalie Forgues, économiste principale
Québec International